

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

Compte-rendu de la réunion du 26 avril 2005

Lieu : Le Petit Bulletin (12 rue Ampère, 2^{ème} étage)

Présents :	Thierry BALBO	<i>(Grenoble Solidarité)</i>
	Guillemette BEAL	<i>(BH Technologies)</i>
	Emmanuel BERTRAND	<i>(Nodule Multimédia)</i>
	René-Noël DUPRAZ	<i>(Publi Expo)</i>
	Philippe DURAND	<i>(Atelier F4)</i>
	Magali PALIARD-MORELLE	<i>(Le Petit Bulletin)</i>
	Fabienne REMEUF	<i>(Solexine)</i>
	Philippe VIEILLY	<i>(atelier d'art plastique)</i>
	Cyril ZORMAN	<i>(ProbeSys)</i>
Excusés :	Jeanine CHAPOT	<i>(IFRA)</i>
	Sophie COLAS	<i>(SupCréa)</i>
	Pascal HENSSIEN	<i>(Pixel Pro)</i>

Le principal objet de cette réunion est l'organisation de la Fête du C.E.M.O.I.

Magali Paliard-Morelle accepte de jouer le rôle de coordonnatrice de l'organisation de l'édition 2005 de la Fête du C.E.M.O.I., qui aura lieu le 16 juin 2005 à partir de 18h dans la cour du 12 rue Ampère.

Invitations

Nous souhaitons inviter l'ensemble des gens du C.E.M.O.I. et leurs familles proches, ainsi que quelques personnalités institutionnelles et les représentants des associations de quartier.

René-Noël Dupraz se charge d'inviter les institutionnels. Toute suggestion pourra lui être faite dans ce cadre précédemment à l'envoi des invitations.

Le Petit CEMOI

Nous décidons de rééditer cette année un Petit CEMOI (même format qu'en 2003) jouant le rôle d'invitation, financé par le Service Economique de la Ville de Grenoble (qui fournira également estrade et chapiteau).

Nous prévoyons d'y intégrer un rédactionnel expliquant l'objet de l'Association des Entreprises du C.E.M.O.I., la liste exhaustive des structures du centre (+ objet de chaque structure) et un trombinoscope des gens du CEMOI constitué à partir des photos qui seront remises par chaque structure et dans les temps au Petit Bulletin.

Autre idée : « les Tops et les Flops », ou bien « paroles des gens du C.E.M.O.I. » permettant à chacun de s'exprimer aussi bien sur aspects positifs du C.E.M.O.I. que sur les points perfectibles...

Coût estimé du journal : environ 100 € de pigo + graphisme, composition et tirage numérique à 250 exemplaires. Les prix de quelques imprimeurs seront comparés par Magali Paliard-Morelle et Thierry Balbo.

A faire : mettre à jour la liste des adresses e-mail et faire une demande groupée de photos + quelques lignes sur ce que chacun pense du centre.

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

Organisation

Nous adoptons l'idée d'une formule « banquet » avec grandes tablées et plat unique pour 150 personnes.

Reste à déterminer quel plat : paëlla géante ? diots de Savoie ? couscous ? moules-frites ?, grillades ? Magali Paliard-Morelle et Guillemette Béal se chargent de demander des devis chez différents traiteurs (dont Delas, qui fut l'un des précédents fournisseurs de la Fête du C.E.M.O.I.).
En dessert -> corbeilles de fruits

En apéritif : bière, vin, jus de fruits et eau gazeuse pour 200 personnes.

Quel fournisseur pour les boissons ? Carrefour qui propose des fûts de bières de 5 litres sous pression ? chez la Rivoise de Boisson ou Marin Caponi qui récupèrent ce qui n'est pas consommé et peuvent fournir la machine à pression ?

Magali Paliard-Morelle et Philippe Durand s'occupent de comparer les prix du vin (rouge et blanc).

Penser au pain, aux assiettes et aux couverts.

Thierry Balbo peut faire assurer le service par une petite équipe de Grenoble Solidarité.

Financement

Dans la mesure où la contribution financière des quelques structures organisatrices de l'événement couvrent rarement les frais de bouche, il serait bon que la Ville accepte de prendre ces derniers également à sa charge dans le cadre d'un budget global. Une demande de subvention est faite cette année dans l'intention d'assurer à l'Association un équilibre financier.

Dans la mesure où la SAM 2000 et les Elus du Conseil Général souhaitent nous connaître, les frais de réception qui s'imposent peuvent rentrer dans le cadre de la subvention. Il est par conséquent possible de considérer les frais engendrés par la Fête du C.E.M.O.I. comme un budget du même type.

Hormis cette éventuelle subvention, d'autres possibilités de financement sont possibles. Une formule de ticket-repas ou une entrée payante par personne (pas cher, entre 3 et 5 € pour la soirée par exemple) seraient à expérimenter pour les prochaines éditions de la Fête.

Il semblerait que certains membres de structures non cotisantes ne viennent pas aux Fêtes du fait de leur situation de non cotisant, ce qui est dommage. Cela dit, dans la démarche d'autofinancement qui est encore la nôtre cette année, plus de structures cotisantes pour la Fête permettraient de réduire le montant des dites cotisations (qui se sont élevées l'année dernière à 160 € avec possibilité d'inviter 50 personnes). Toutes devront être contactées dans les jours qui viennent par René-Noël Dupraz pour savoir si elles souhaitent participer à la Fête (financièrement ou autre).

Prochaines réunions de l'Association

- Réunion Organisation Fête : **le 10 mai** de 12 à 13h chez F4
- Assemblée Générale le 26 mai à 18h. Le prix de l'adhésion 2005 est fixé à 25 € TTC.